Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400723-20231110-2023-089-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/11/2023



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2023 2023/089

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le mercredi 08 novembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont
le Conseil municipal doit
être Composé 29
Nombre de conseillers en
Exercice 29
Nombre de conseillers
Présents 26
Nombre de votants 28

Etaient présents: Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, Mme Jeanne DELASSUS, M. Romain LAUNAY, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent GIRARD, M. Christian ROUX, Mme Claudie LELECQUE, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, Mme Céline BERTHO, M. Cédric ORDUREAU, M. Yannick DANIEL M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, Mme Michelle GUILLEUX, M. Denis SEBILO, Mme Huguette ROSIER, M. Laurent LELIEVRE, Mme Stéphanie PICOT

Absent(e)s excusé(e)s: Mme Florence LE MEIGNEN (pouvoir à Mme Cécilia DRÉNO), M. Jean-Philippe BASTIEN (pouvoir à Mme Emmanuelle DEBUSSCHERE), M Robert ACQUITTER.

Secrétaires de séance : Mmes C. BERTHO et M. GUILLEUX

## DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur: Cécilia DRÉNO

Madame DRÉNO, Adjointe aux Finances, au Personnel et à la Vie Économique, présente la seconde décision modificative de l'année 2023 pour le budget communal.

Elle rappelle que le budget a été voté le 12 avril 2023 en appliquant la nomenclature comptable M57.

Après 10 mois d'exécution budgétaire, il convient de procéder à quelques ajustements. Il convient donc de voter une décision modificative pour ajuster les crédits votés.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget voté le 12 avril 2023,

VU l'avis favorable de la commission finances, personnel et vie économique du 5 octobre 2023,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de modifier le budget pour ajuster les dépenses et prendre en compte notamment la revalorisation des rémunérations des agents. Le Conseil municipal, <u>A L'UNANIMITÉ</u>, **DÉCIDE** :

## ◆ DE VOTER la décision modificative n° 2/2023 suivante :

<b>a</b> .		Dépenses		Recettes	
Chapitre, article	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	FONCTIONNEMENT				
Total D 011	Charges à caractère général	59 750,00	28 350,00	0,00	0,00
60624-020	Fourniture de produits de traitement		50,00		
615231-845	Entretien et réparation de voiries	20 000,00			
61351-338	Location matériel roulant		12 500,00		
61358-510	Autres locations mobilières	7 000,00			
61551-821	Entretien matériel roulant		5 000,00		
61558-281	Entretien et réparation sur autres biens mobiliers	5 000,00			
6162-317	Assurance dommage construction	17 750,00			
6228-4222	Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires		3 000,00		
6231-020	Annonces et insertions		2 000,00		
6232-313	Fêtes et cérémonies	10 000,00			
6251-021	Voyages, déplacement et missions		500,00		
627-551	Services bancaires et assimilés		3 000,00		
6281-020	Concours divers (cotisations)		500,00		
62875-213	Remboursement de frais à commune membre du GFP		1 800,00		
Total D 012	Charges de personnel	349 255,65	447 255,65	0,00	0,00
6216-020	Personnel affecté par le GFP de rattachement		22 000,00		
6217-021	Personnel affecté par la commune- membre du GFP	1 500,00			
6332-510	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00			
64111-510	Personnel titulaire - Rémunération principale	200 000,00			
64112-020	Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence		400,00		
64113-020	Personnel titulaire - NBI		2 000,00		

Total D 66	Charges financières	0,00	27 000,00		
55888-01	Autres charges diverses de gestion courante	92 000,00			
5541-020	Créances admises en non-valeur		8 000,00		
	allocation fin de mandat		100,00		
553172-031	Cotisations fonds de financement				
55315-031	Formation élus	1	900,00		
55138-418	Autres secours	·	3 000,00		
Total D 65	Autres charges de gestion courante	92 000,00	12 000,00	0,00	0,00
6475-510	Médecine du travail, pharmacie	755,65			
6474-01	Versement aux autres œuvres sociales	28 500,00			
64731-510	Allocations de chômage versées directement		5 000,00		
6458-510	Cotisations aux autres organismes sociaux		53 600,00		
6457-4221	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		250,00		
6457-510	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		250,00		
6456-01	Versement au F.N.C. du supplément familial		2 425,00		
6455-01	Cotisations pour assurance du personnel	2 000,00	2 000,00		
6453-020	Cotisations aux caisses de retraite		2 000,00		
6417-510	Rémunérations des apprentis		3 000,00		
64138-281 6414-020	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités  Personnel rémunéré à la vacation		5 000,00		
64138-020	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités		5 000,00		
64138-331	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités		5 000,00		
64138-211	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités		5 000,00		
64138-4221	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités		10 000,00		
64138-510	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités		10 000,00		
64136-510	Personnel non titulaire - Indemnités liées à la perte d'emploi	6 000,00			
64132-510	Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence		3 000,00		
64131-021	Personnel non titulaire - Rémunérations	110 000,00			
64118-510	Personnel titulaire - Autres indemnités		300 000,00		
64116-510	Personnel titulaire - Indemnités de licenciement		13 030,65		

L

66111-01	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	27 000,00		40000000000000000000000000000000000000
Total R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	13 600,00
7083-020	Locations diverses		<b>的是一种文化</b>	0,00	13 600,00
TO	OTAL FONCTIONNEMENT	501 005,65	514 605,65	0,00	13 600,00

13 600,00 € 13 600,00 €

		75 600,00 €		13 000,00 €	
Chapitre,	Décianation	Dépenses		Recettes	
article	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	INVESTISSEMENT				
D-2088-01	Autres immobilisations incorporelles	8 072,00			
Total ONA	Opérations Non Affectées	8 072,00	0,00		
D-2152-117	Installations de voirie		21 000,00		
Total OP117	Accessibilité voirie-ERP		21 000,00		
D-21621- 121	Biens historiques et culturels		1 680,00		
D-21848- 121	Autres matériels de bureau et mobiliers		2 500,00		
D-2188-121	Autres immobilisations corporelles		1 060,00		
Total OP121	Mairie		5 240,00		
D-13272- 124	Subvention FEDER		16 007,00		
Total OP124	Gendarmerie		16 007,00		
D-2031-178	Etudes		10 000,00		
Total OP178	Maison des associations		10 000,00		
D-2315-191	Installations matériel et outillage techniques		20 000,00		
Total OP191	Voirie PAVC		20 000,00		
D-21568- 192	Autres matériels et outillages d'incendie		10 000,00		
Total OP192	Défense incendie		10 000,00		
R-13461- 205	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux				74 175,00
Total OP205	Rénovation énergétique de la mairie				74 175,00
D-2313- 4221	Constructions en cours		55 800,00		
D-2313-551	Constructions en cours		414 200,00		
D-2315-845	Constructions en cours		40 000,00		
R-2031- 4221	Frais d'étude				55 800,00

R-2031-845 Total 041	Frais d'étude	0.00	F10,000,00	0.00	40 000,00
Total 04 I	Opérations patrimoniales	0,00	510 000,00	0,00	510 000,00
	TOTAL INVESTISSEMENT	8 072,00	592 247,00	0,00	584 175,00

584 175,00 €

584 175,00 €

Il est rappelé que le budget est voté au chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

Certifié exécutoire par la Maire compte tenu De la réception en Préfecture, le 10 novembre 2023 Et de la publication, le 15 novembre 2023 Pour extrait certifié conforme Mme La Maire, Christelle CHASSÉ